



Aux membres des médias

Genève, le 23 janvier 2018

Communiqué de presse de la Commission fiscale

La Commission fiscale du Grand Conseil avait décidé formellement, lors de sa séance du mardi 19 décembre 2017, de reprendre ses travaux sur le train de projets de lois 12006 à 12015 relatif à la réforme de l'imposition des entreprises à Genève.

Lors de sa séance du 23 janvier 2018, la Commission fiscale s'est prononcée sur la proposition suivante :

La Commission fiscale est-elle favorable à un taux de 13,49 % comme base de travail pour mener ses travaux sur le projet fiscal 17 (PF17), la réforme de l'imposition des entreprises, en particulier sur les mesures d'accompagnement ?

Cette proposition a été acceptée par 10 oui (3 MCG, 2 UDC, 4 PLR, 1 PDC), 4 non (3 S, 1 EAG) et 1 abstention (1 Ve).

Thomas Wenger
Président
Contact : 079/476 69 45